

*Cité scolaire
Janson de Sailly*

**Réunion Direction-Parents 2^{nde}
Mardi 6 septembre 2022**

La classe de 2^{nde} générale et technologique

1-Le protocole sanitaire

Septembre 2022

Le protocole sanitaire

- Niveau de protection « SOCLE » (avant le niveau vert)
- Port du masque non obligatoire
- Respect des gestes barrières (lavage des mains, vaporisateurs, aération, nettoyage et désinfection)

<https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

Que se passe-t-il pour les élèves et les personnels "cas confirmé" dans une école ou un établissement scolaire ?

- Les règles applicables aux cas confirmés en milieu scolaire sont celles arrêtées par les autorités sanitaires pour les adultes et enfants en population générale. Elles sont présentées ci-après.
- Il appartient aux responsables légaux des élèves d'informer sans délai le directeur ou le responsable d'établissement des situations de cas confirmé.
- L'élève cas confirmé ne doit pas se rendre à l'école ou dans l'établissement et devra respecter les règles d'isolement prescrites par les autorités sanitaires ([cf. les consignes générales](#)). Elles sont présentées ci-après.
- S'agissant des élèves de moins de 12 ans, indépendamment de leur statut vaccinal, ainsi que des élèves de 12 ans et plus et des personnels bénéficiant d'un schéma vaccinal complet, l'isolement est de 7 jours. Il peut prendre fin au terme de 5 jours si un test antigénique ou PCR est réalisé au 5ème jour et que son résultat est négatif, et en l'absence de symptômes depuis 48h. Lorsque le prélèvement nasopharyngé est difficile ou impossible, un test antigénique par prélèvement nasal peut être réalisé pour les élèves de moins de 12 ans par ou sous la responsabilité d'un pharmacien, d'un médecin ou d'un infirmier.
- S'agissant des élèves de 12 ans et plus et des personnels non vaccinés ou ne disposant pas d'un schéma vaccinal complet, l'isolement est de 10 jours. Il peut prendre fin au terme de 7 jours si un test antigénique ou PCR est réalisé au 7ème jour et que son résultat est négatif.
- La période d'isolement débute :
 - à partir du début des symptômes pour les cas symptomatiques ;
 - à partir du prélèvement positif pour les cas asymptomatiques.
- Le retour à l'école ou à l'établissement se fait, sous réserve de la poursuite du respect strict des mesures barrières. Conformément aux recommandations des autorités sanitaires, le port du masque en intérieur est fortement recommandé pour les cas confirmés durant les 7 jours suivant leur période d'isolement (à partir du CP).

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**. Il s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Pas de limitation du brassage obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			



2- Les horaires et les spécificités du Lycée Janson De Saille

Les horaires en classe de seconde

Le tronc commun

• Français	4h
• Histoire-géographie	3h
• LVA et LVB (enveloppe globalisée)	3h+2,5h
• Sciences économiques et sociales	1,5h
• Mathématiques	4h
• Physique-chimie	3h
• Sciences de la vie et de la Terre	1,5h
• Éducation physique et sportive	2h
• Enseignement moral et civique	0,5h
• Sciences numériques et technologie	1,5h
• Accompagnement à l'orientation	0,5

Les spécificités Jansonienne

- La Section Binationale ABIBAC : 6h de langue et Littérature + 4h d'Histoire géographie en allemand
- La Section Internationale Chinoise : 3h de langue chinoise + 2h de maths en chinois + 4h de littérature en chinois
- Le Chinois Oriental : 4h de Langue + 1h de DNL Maths en Chinois
- La Section européenne Anglaise : 4h de Langue + 1h de DNL SES/Anglais
- La Section européenne Allemand : 4h de Langue + 1h de DNL HG/Allemand

Les enseignements optionnels

- Latin
- Grec
- Histoire des Arts
- Arts Plastiques
- Création et Innovation technologique

D'autres enseignements sont proposés par l'académie de Paris dans le cadre des enseignements Inter-Etablissement (EIE – LV)

Accompagnement de l'élève

- Test de positionnement en maths et français passés numériquement entre le 12 et le 30 septembre (planning par classe communiqué la semaine prochaine)

Ces tests se déroulent selon **deux séquences** :

- une séquence de **50 minutes en français**
- une séquence **de 50 minutes en mathématiques.**

Ils fournissent des repères au début de la scolarité des élèves au lycée et n'ont pas vocation à évaluer l'ensemble des compétences d'un élève entrant en seconde.

Pour l'ensemble de l'évaluation, **la correction est automatique.** Les modalités de restitution vous seront envoyés par mail.

3-L'orientation à la fin de la seconde

Accompagnement de l'élève

- Accompagnement à l'orientation

54h dans l'année

- Accompagnement à l'orientation inscrit sur les EDT de tous les élèves de seconde
- Deux semaines de l'orientation (novembre et février)
- Participation à des forums
- Journées Portes Ouvertes

Seconde Générale et Technologique



Première Générale

Un tronc commun + 3 enseignements
de spécialité

(9 enseignements proposés à Janson)



Première Technologique

STI2D présente à Janson, STMG,
ST2S.....

Le calendrier de l'orientation

septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet
Période de réflexion				période de proposition			période de confirmation		période de décision	
Information sur les différentes séries de première et leurs poursuites d'études dans l'enseignement supérieur Première semaine de l'orientation				Demandes provisoires d'orientation (choix de la première : générale, technologique, professionnelle) Choix de 4 enseignements de spécialité Seconde semaine de l'orientation			Réactualisation et confirmation de vos demandes d'orientation. Choix de 3 enseignements de spécialité		Le conseil de classe du 3 ^{ème} trimestre propose une orientation qui peut ou non être conforme à votre demande	
Point sur vos centres d'intérêt et vos résultats scolaires En novembre : intentions sur les choix de séries ou d'enseignement de spécialités				Le conseil de classe formule une proposition d'orientation qui sera affinée au 3 ^{ème} trimestre						

4-Des outils pour
s'informer, échanger
puis décider

Un logiciel unique pour tous

PRONOTE

Bienvenue dans votre espace Parents

PRONOTE, choisi par l'établissement, au service de l'école depuis 20 ans



Être informé

- Emploi du temps
- Absences, punitions, etc.
- Notes, compétences, etc.
- Vie de l'établissement
- Cantine

S'impliquer

- Cahier de textes
- Énoncés / corrigés
- QCM proposés aux élèves
- Ressources pédagogiques

Communiquer

- Discussions
- Sondages / élections
- Fiche d'orientation
- Documents à télécharger





Un site dédié aux classes de secondes



2020/2021
SECONDES PREMIÈRES

→ 5 ÉTAPES À LA CARTE POUR CONSTRUIRE MON AVENIR AU LYCÉE



<p>Je construis mon parcours au lycée</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les enseignements au lycée → Le calendrier de l'orientation → Des conseils pour s'orienter → HORIZONS21 → Les enseignements de spécialité près de chez vous 	<p>J'explore le monde économique et professionnel</p> 	<p>Je découvre l'enseignement supérieur</p> 	<p>Je précise mes choix</p> 	<p>Je passe à l'action</p> 
--	---	---	---	--

Un site sur les enseignements de spécialité



HORIZONS 2021

CHOISIR SES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ EN SECONDE

Cette application numérique est destinée à vous accompagner dans votre parcours de lycéen dans la voie générale.

Comment ça marche +

1

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- Arts +
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques +
- Humanités, littérature et philosophie +
- Langues, littératures et cultures étrangères +
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité +
- Sciences économiques et sociales +
- Biologie-écologie +
- Mathématiques +
- Numérique et sciences informatiques +
- Physique-chimie +
- Sciences de la vie et de la Terre +
- Sciences de l'ingénieur +

2

LES HORIZONS

- ARTS ET INDUSTRIES CULTURELLES +
- LETTRES, LANGUES ET COMMUNICATION +
- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES +
- SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION +
- DROIT ET SCIENCES POLITIQUES +
- SCIENCES DU VIVANT ET GÉOSCIENCES +
- SANTÉ +
- SCIENCES, TECHNOLOGIE INGÉNIERIE ET MATHÉMATIQUES +
- SCIENCES INFORMATIQUES ET INDUSTRIES DU NUMÉRIQUE +

3

▶ JE TESTE MES CHOIX

Quelques remarques

Le Lycée est :

- Lieu de travail et d'épanouissement
- Lieu d'apprentissage des savoirs et savoirs être
- Lieu d'exercice de l'autonomie
- Lieu d'apprentissage de la vie en société et de la démocratie

Bonne année scolaire à tous !



JANSON DE SAILLY COLLÈGES LYCÉE CPGE Q



Une volonté **d'excellence éducative**
enracinée dans la République